

Conférence

La fraude sur les droits du sel à Ré

par Jacques Boucard

Bénéficiant d'une rade très protégée et d'importants privilèges fiscaux...

Saint-Martin exporte des tonnages très importants de sel vers la Baltique, se substituant à Brouage.

En outre, vin, eaux-de-vie et vinaigre accompagnent ces cargaisons accompagnées des productions de l'arrière-pays. En retour, les bateaux flamands rapportent poisson séché (le stockfish) et bois nordiques.

Après la chute de La Rochelle, profitant de la présence d'importantes troupes royales, le gouverneur d'Aunis fait supprimer les privilèges rétais sur le sel qui se voit fortement taxé. Pourtant, malgré l'explosion des prix, le commerce continue au même rythme.

Nous vous proposons de découvrir comment les négociants flamands et français se sont ingénies pour maintenir le niveau des exportations et leurs marges.

Jacques Boucard est docteur en histoire et civilisations (EHESS Paris). Il étudie le monde peu connu des « paysans de la mer » et les populations littorales.



Ordonnance royale de la prévôté des marchands et ponts de Paris, Courretier du sel (1500).

Durée : 1h30

Tarif 7 € / Réservation

indispensable au 05 46 09 21 22

Contacts presse

Christelle Rivalland

Directrice

Evéhanne Savoye

Chargée de communication

05 46 09 21 22

contact@musec.fr

www.musee-ernest-cognacq.fr

Musée Ernest Cognacq
13, avenue Victor Bouthillier
17410 Saint-Martin-de-Ré



Musée
Ernest
Cognacq

